

M I N I - V A L



Crédit photos Angèle Rivest



Belle participation au carnaval des neiges de Val-Racine

AGENDA FÉVRIER ET MARS 2018

26 février	Ajournement de la réunion du 6 février à 19h
6 mars	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire

Informations communautaires

Avis pour le déneigement.....	p. 2
Carnaval des neiges	p. 2
Rallye-maison	p. 2
Journée internationale des femmes.....	p. 2
Liens utiles.....	p. 2
Prévention contre la fraude	p. 3-4

**FÉVRIER
2018**

Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@xplornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



ATTENTION ! DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE



Dans le Mini-Val de décembre dernier, nous avons mentionné qu'il est **strictement interdit de traverser la neige de sa cour de l'autre côté du chemin**. Cette pratique est dangereuse pour les usagers de la route, les employés et les équipements de déneigement de la municipalité. Selon le Code de la sécurité routière, il est interdit de déposer de la neige sur un chemin public, une amende peut être émise par les agents de la Sûreté du Québec.

CARNAVAL DES NEIGES

Le 3 février dernier avait lieu les activités du Carnaval des neiges de Val-Racine. Les organisateurs ont constaté une plus forte participation que lors des dernières années. Vingt-cinq équipes ont participé au rallye VTT et motoneige et 132 soupers spaghetti ont été servis aux personnes présentes et aux bénévoles. Au cours de l'après-midi, l'activité intergénérationnelle « Peindre la St-Valentin » a été un succès. Un bazar de livres a également été tenu de même qu'un bingo en soirée. En somme, ce fut une belle journée hivernale pour rassembler jeunes et moins jeunes.



RALLYE MAISON

Un rallye maison ayant pour thème *La Famille* est en circulation au coût de 10 \$/chacun. La date limite pour le remettre est le 30 avril 2018. Vous pouvez vous procurer une copie auprès de Mme Nicole Philippon en composant le 819-657-4941 ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les profits seront remis au comité Les Dynamiques ainsi qu'au comité des Loisirs pour son service d'animation estivale.

Les gagnants seront connus le 7 mai.

1^{er} prix : 75\$, 2^{ème} prix : 50\$, 3^{ème} prix : 25\$ et 3 prix de participation de 10\$ chacun.

LIENS UTILES



Pour les internautes qui cherchent des liens utiles pour les chansons, les karaokés ou autres passe-temps voici un bon site : <http://minilien.fr/>

Si vous désirez faire une annonce sur le site de la MRC du Granit, voici le courriel à utiliser : mbachand@mrcgranit.qc.ca

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le comité du 8 mars vous invite à cette grande fête qui aura lieu jeudi le 8 mars 2018 à partir de 16h30 à la légion Canadienne. Un service de halte-garderie sera organisé afin de faciliter la participation de toutes les femmes (*inscription obligatoire avant le 2 mars*). Les billets sont en vente au coût de 5\$ au Centre des femmes de la M.R.C. du Granit, 3791, rue Villeneuve. Téléphone : 819-583-4575 ou sans frais : 1-877-583-4575.

PRÉVENTION CONTRE LA FRAUDE

Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraudes, qu'elles soient commises en ligne, par la poste, en personne ou par téléphone, et elles y perdent des montants d'argent importants. Pour rester à l'affût, apprenez à reconnaître les diverses formes de fraude et protégez vos renseignements personnels.

Voici quelques stratagèmes de fraudes populaires :

- FAUX PRÊTEURS D'ARGENT SUR INTERNET

Beaucoup de gens vont sur internet afin de trouver une personne qui pourrait leur prêter une somme d'argent rapidement sans vérifier leur crédit. Faites attention, des personnes se font arnaquer car pour recevoir le montant d'argent, par exemple 10 000\$, celles-ci doivent faire parvenir un montant d'argent 200\$ pour ouvrir le dossier et l'arnaqueur en demande à quelques reprises en disant toujours à la personne qu'elle va pouvoir avoir son argent prochainement.

- LOTERIES, TIRAGES AU SORT ET CONCOURS

De nombreuses personnes engloutissent des sommes importantes pour réclamer des prix qui n'existent pas.

- DEMANDE DE TRANSFERT D'ARGENT

Les fraudes liées aux transferts d'argent sont en hausse. Soyez prudent lorsqu'on vous offre de l'argent pour transférer des fonds. Si vous envoyez de l'argent, vous risquez de ne jamais le revoir.

- FRAUDES SUR INTERNET

De nombreuses fraudes sur Internet sont commises à l'insu de la victime (pourriels, hameçonnage, logiciels malveillants, enchères, magasinage en ligne). Vous pouvez éviter ces fraudes en prenant quelques précautions de base.

- FRAUDES MÉDICALES OU LIÉES À LA SANTÉ

Les fraudeurs profitent de la souffrance humaine. Ils offrent des solutions « miracles » ou promettent de simplifier des traitements complexes (remèdes miracles, perte de poids considérable sans effort, fausses pharmacies en ligne, etc.).

- FRAUDE DU « BESOIN D'ARGENT URGENT »

Ces fraudeurs visent les grands-parents et profitent de leur émotivité pour les voler en se faisant passer pour un être cher. Par exemple, ils se font passer pour leur petit fils qui est à l'étranger et qui a besoin de 5000\$ pour pouvoir sortir de prison. Plusieurs variantes de ce type de fraude ont été observées, notamment des scénarios qui impliquent également des suspects personnifiant des policiers et des avocats.

- FRAUDES RELATIVES AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Ces fraudeurs profitent de la générosité et de la bonté des gens en leur demandant de faire un don à un faux organisme de bienfaisance ou en prétendant représenter un véritable organisme.

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER :

PROTÉGEZ VOTRE IDENTITÉ

Ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire.

QUESTION D'ARGENT

N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Vous ne devez jamais envoyer d'argent ou payer des frais pour réclamer un prix ou un gain de loterie.

L'APPROCHE EN PERSONNE

Si quelqu'un se présente à votre porte, exigez des pièces d'identité. Vous n'avez pas à laisser entrer qui que ce soit dans votre domicile et cette personne doit partir si vous le lui demandez.

AU TÉLÉPHONE

Si vous recevez un appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Vérifiez cette information en appelant vous-même l'entreprise.

Ne donnez pas vos renseignements personnels et vos détails bancaires au téléphone, sauf si c'est vous qui téléphonez et que le numéro provient d'une source sûre.

OFFRES PAR COURRIEL

Ne répondez jamais à un pourriel, même pour vous désabonner. Souvent, ces réponses permettent aux fraudeurs de « vérifier » votre adresse. La meilleure façon de procéder consiste à supprimer les courriels douteux sans les ouvrir.

Les banques et institutions financières légitimes ne vous demanderont jamais vos données bancaires dans un courriel, ou encore de cliquer sur un lien pour accéder à votre compte.

Ne composez jamais un numéro de téléphone qui provient d'un pourriel et ne faites pas confiance aux coordonnées qu'il contient.

Lorsque vous utilisez des ordinateurs publics, effacez l'historique et la mémoire cache et l'ordinateur lorsque vous avez terminé.

Choisissez des mots de passe qui sont difficiles à deviner, qui comprennent par exemple des lettres et des chiffres. Vous devriez également les changer régulièrement.

Pour plus d'information sur la fraude, les citoyens sont invités à consulter le Centra antifraude du Canada, au <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>.